



L'agriculture en Bourgogne-Franche-Comté

Une diversité de productions ancrées dans leurs territoires

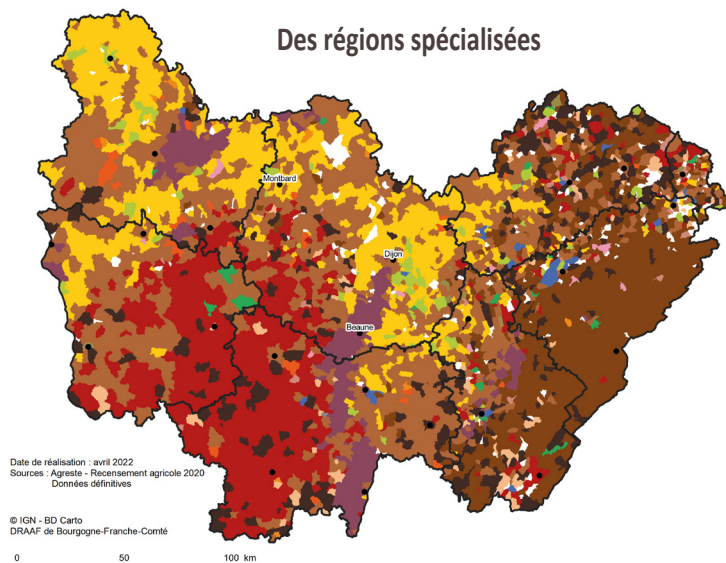
La Bourgogne-Franche-Comté est un territoire à fort ancrage agricole, que ce soit par la surface dédiée, la population qui se consacre à cette activité ou le poids économique qu'elle représente dans le produit intérieur brut régional. Pour autant, la région se révèle une terre de contrastes : un bastion de l'élevage allaitant producteur d'animaux maigres soumis aux fluctuations de la demande des engraisseurs italiens, une force dans l'offre de productions céréalières et oléo-protéagineuses sur des terres à plus faibles potentiels agronomiques que les autres grandes zones céréalières de France et plus éloignée des silos d'exportation, des AOP fromagères et des AOP viticoles d'excellence dont la renommée dépasse les frontières.



Une terre d'agricultures

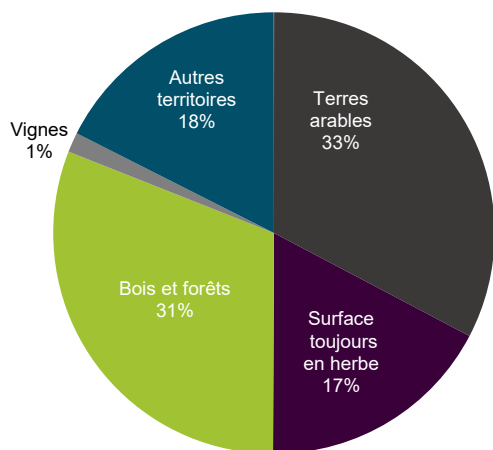
Le territoire de la Bourgogne-Franche-Comté s'étend sur 4,8 millions d'hectares soit 8,75 % du territoire métropolitain. Avec 2,56 millions d'hectares, la Surface Agricole Utile (SAU) occupe plus de la moitié du territoire. En couvrant 25 % du territoire, les surfaces toujours en herbe des exploitations sont sur-représentées par rapport à la moyenne française. Les terres arables occupent pour leur part plus du quart du territoire contre seulement 1 % pour le vignoble. L'agriculture tient une place importante dans l'économie régionale puisqu'elle participe à hauteur de 4 % de la valeur ajoutée (premier score avec la Nouvelle-Aquitaine) contre 1,7 % en moyenne au niveau national.

Des régions spécialisées

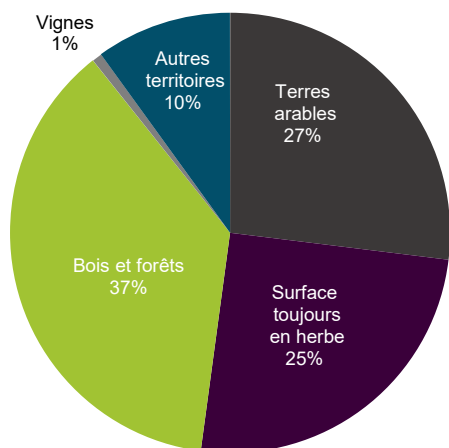


Occupation du territoire

France



Bourgogne-Franche-Comté



Source : Agreste-Statistique Agricole Annuelle 2020

Orientations technico-économiques

- | | |
|---|---|
| Grandes cultures et / ou oléoprotéagineux | Ovins ou caprins |
| Autres grandes cultures | Équidés et / ou autres herbivores |
| Légumes ou champignons | Porcins |
| Fleurs et / ou horticulture diverse | Volailles |
| Viticulture | Combinaisons de granivores (porcins, volailles) |
| Fruits et autres cultures permanentes | Polyculture et / ou polyélevage |
| Bovin lait | Non classée |
| Bovins viande | Sans siège d'exploitation |
| Bovins mixtes | |

Source : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté / données définitives - coefficients 2017

En 2020, l'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté assure un emploi permanent à près de 50 500 personnes, soit 4,6 % des personnes en emploi début 2020 contre 2,7 % en moyenne France métropolitaine (Source : INSEE, estimation d'emploi au 31/12/2019). En comptabilisant les emplois saisonniers, les exploitations utilisent 43 900 unités de travail annuel. Les exploitants et leur famille représentent 69 % de ces actifs. En 2020, 23 600 exploitations agricoles, contre 30 100 en 2010, ont leur siège en Bourgogne-Franche-Comté, soit 6 % des exploitations nationales. La Saône-et-Loire concentre un quart des structures de la région, la Côte-d'Or 18 %, l'Yonne 15 %, le Doubs 11 % et le Jura 9 %. Moins nombreuses, les exploitations s'agrandissent, passant de 81 ha de moyenne en 2010 à 103 ha en 2020. Elles demeurent parmi les plus grandes de France (la SAU française étant en moyenne de 69 ha). Les cinq orientations technico-économiques dominantes sont respectivement les grandes cultures, les bovins viande, les bovins lait, la viticulture et les exploitations de polyculture élevage. En 2020, l'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage un produit brut au prix de base (y compris subventions) de 5,36 milliards €.

La Saône-et-Loire et la Nièvre comptabilisent les 3/4 du cheptel allaitant

	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	BFC
Nombre de vaches nourrices	71 317	6 608	8 907	128 558	28 936	202 148	26 799	2 852	476 125
Tonnes bovins abattus	15 639	7 481	8 370	11 150	15 888	37 184	7 014	1 117	103 843

Sources : Agreste - BDNI au 31/12/2021

Les bovins viande, une production de poids dans la région

Un peu plus d'une exploitation (ayant un Produit brut standard > 25 000 €) sur cinq est spécialisée dans l'élevage de bovins viande. Ainsi, 1,286 millions de bovins allaitants sont présents en 2021 dont 476 100 vaches nourrices. Depuis 2016, le cheptel bovin allaitant est en réduction dans la région. Cette baisse est plus forte sur le territoire bourguignon qui concentre la majeure partie des animaux. La Saône-et-Loire et la Nièvre sont les deux principaux départements d'élevage allaitant avec respectivement 42 % et 25 % de l'ensemble. Une exploitation bovins viande (hors exploitations de 10 vaches nourrices et moins) élève en moyenne 74 vaches avec des systèmes d'exploitation essentiellement extensifs. Si les vaches sont principalement de race Charolaise (81 %), les races Limousine (8 %) ou Salers sont en progression. Les élevages sont majoritairement orientés vers l'activité de naisseur. Ainsi, en 2021, 197 600 animaux maigres produits en région sont exportés pour l'engraissement vers l'Italie, l'Espagne ou vers d'autres zones géographiques comme le Maghreb. En 2021, 299 700 bovins sont abattus, pour un volume de 103 900 tonnes de produits finis, soit 8 % de la production nationale (source SAA). Ces animaux sont abattus à plus de 52 % dans les outils de la région, 32 % en Auvergne-Rhône-Alpes et 6 % en Bretagne (source BDNI). Pour mémoire, environ un quart du tonnage produit provient du cheptel laitier en Bourgogne-Franche-Comté (source BDNI).

Certaines productions de viande bovine régionales s'inscrivent dans des démarches de qualité. Ainsi, une partie de la Saône-et-Loire et de la Nièvre est située dans la zone de l'AOP « Bœuf de Charolles » (681 tonnes* produites en 2021). Une IGP « Charolais de Bourgogne », reconnue en mai 2017, s'étend sur les quatre départements bourguignons (182 tonnes* produites en 2021). Côté franc-comtois, l'interprofession INTERBEV a lancé en 2012 la marque « Bœuf Comtois » qui garantit la provenance des bovins et leur lieu d'abattage et s'accompagne d'une charte de bonnes pratiques d'élevage.

* Données provisoires INAO 2021

Le Comté, première AOP fromagère de France

4 139 exploitations (source Enquête Annuelle Laitière 2020) produisent du lait, dont environ 3 000 sous signe de qualité. En 2021, le nombre de bovins lait s'élève à 538 700 têtes, dont 254 700 vaches laitières. Ce cheptel avait atteint un pic en 2016 avec 265 500 vaches pour 607 000 bovins. Cette année, seul le Jura n'est pas concerné par la réduction du cheptel laitier. Ces vaches sont détenues aux trois quarts par des élevages situés dans le Doubs, le Jura et la Haute-Saône (respectivement 40 %, 21 % et 18 %). Une exploitation laitière de la région élève en moyenne 62 vaches laitières (hors exploitations de 10 vaches laitières et moins, source BDNI) et livre 391 000 litres de lait (source EAL). En 2021, ces élevages produisent 1,61 milliards de litres de lait et contribuent à hauteur de 765 M€ au produit brut régional. Le Doubs et le Jura concentrent respectivement 38 % et 21 % des livraisons, en progression uniquement dans ces deux départements. En effet, la production de lait est principalement destinée à la filière sous appellation d'origine protégée (AOP) pour la fabrication de Comté, Morbier, Mont d'Or ou Bleu de Gex. Les exploitations valorisent majoritairement des prairies permanentes avec un type d'élevage extensif. Dans cette zone, la Montbéliarde est la race dominante. 144 établissements (dont 7 hors région), essentiellement des fruitières, fabriquent du Comté, première AOP fromagère de France.



France Info

..... L'agriculture en BFC

En Haute-Saône, dans le Territoire de Belfort et dans la partie bourguignonne de la région, les agriculteurs produisent du lait dit « de plaine ». Cette filière se caractérise par un petit nombre de gros établissements collecteurs et un lait destiné à l'industrie, essentiellement pour des produits de grande consommation, lait, yaourts, fromages frais. Les élevages sont moins spécialisés et souvent les exploitations combinent élevage et grandes cultures. La race principale est la Prim'Holstein. La région est concernée par d'autres AOP, telles l'Epoisses et le Chaource en Côte-d'Or et dans l'Yonne, le Muns-

ter en Haute-Saône et dans le Territoire de Belfort et le Beurre et la Crème de Bresse en Saône-et-Loire. En 2016, une IGP « Soumaintrain » est reconnue, suivie en 2017 de l'IGP « Brillat-Savarin ». En 2021, les livraisons de lait sous label Agriculture Biologique continuent de progresser en région Bourgogne-Franche-Comté. Ainsi, elles atteignent 96,5 millions de litres soit une hausse de 7,5 % par rapport 2020 (données provisoires) et représentent 6 % des volumes de lait régionaux. Le vignoble s'étend sur près de 34 920 hectares en 2021.

Seuls le Doubs et le Jura enregistrent des hausses de production laitière

	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	BFC
Effectifs VL (2021)	13 794	101 759	54 176	3 198	45 095	20 184	11 858	4 638	254 702
Livraisons à l'industrie (1 000 l) (2021)	84 499	645 953	335 949	16 666	292 409	118 388	88 471	31 235	1 613 570

Sources : Agreste - BDNJ au 31/12/2021 ; Enquête mensuelle laitière 2021

La viticulture contribue pour un tiers à la valeur de la production agricole

La production viticole représente le tiers de la valeur de la production agricole régionale avec 1,72 milliards € en 2020. Le vignoble est composé de plusieurs régions viticoles et s'articule autour de nombreuses AOP « village », « régionale » et « grands crus » qui forment un maillage d'une centaine d'appellations différentes dans cinq des huit départements de la région. Au total, 70 % des vins produits sont des vins blancs. Le vignoble d'appellation Bourgogne couvre du nord au sud quelques 34 300 hectares. Au nord de la région, le département de l'Yonne, avec 8 100 hectares de vignes en production abrite les appellations du Chablisien et de l'Auxerrois. L'axe central comprend, au nord, le vignoble des Côte de Nuits et Côte de Beaune. Il compte des crus mondialement connus et valorise environ 9 700 hectares de vignes. Plus au sud, avec 13 000 hectares, la Côte Chalonnaise, le Mâconnais et le canton de la Chapelle-de-Guinchay (appellation Beaujolais) constituent le plus important vignoble sous

AOP. Les cépages rois de ces terroirs sont le Chardonnay pour les vins blancs et le Pinot noir pour les vins rouges. Pour le vignoble du Beaujolais (1 500 ha), le Gamay prédomine. La Nièvre porte le vignoble le plus occidental de la région. Ses vins, blancs essentiellement, sont produits sur 1 400 hectares sous appellation Pouilly-Fumé et Coteaux du Giennois. Plus à l'est, des cépages spécifiques (Savagnin, Poulsard, Trousseau) associés au Chardonnay (cépage dominant) et au Pinot noir composent les vins sous appellation du département du Jura. Le vignoble, planté sur les coteaux du Revermont, couvre environ 2 100 hectares et compte six AOP viticoles. En 2021, la production régionale de vin AOP est estimée à 1,04 million d'hectolitres (source DGDDI), en retrait de 38 % au regard de la moyenne quinquennale. Les épisodes de gels survenus les 6 et 8 avril ont fortement endommagés les bourgeons fructifères et compromis le potentiel de rendement. Ainsi, la production de la région se situe bien en dessous des petites années 2012, 2016 et 2019.

La plus mauvaise récolte de la décennie

	Côte-d'Or	Jura	Nièvre	Saône-et-Loire	Yonne	BFC	France
Surface en production (ha)	9 815	2 168	1 516	13 168	8 151	34 923	758 947
dont superficie en AOP (ha)	9 717	2 064	1 383	13 026	8 094	34 287	427 057
Part de la superficie du vignoble régional	28 %	6 %	4 %	38 %	23 %		
Production de vins (hl) (tous vins)	263 900	33 000	61 000	453 700	232 600	1 044 200	36 988 000

Source : Agreste-Statistique agricole annuelle provisoire 2020 ; DRDDI (récolte 2021)